



10 ERREURS À ÉVITER EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

1-Aucune planification :

La principale erreur, et la plus coûteuse, c'est de ne pas avoir d'idée d'ensemble du projet. Un plan, ou au minimum une consultation pour vous rassurer dans vos démarches, demeure un très bon investissement. Prenez le temps d'y penser et allez-y à votre rythme.

2-Vouloir trop en mettre :

En multipliant les constructions et les passages pavés, on morcelle le terrain ce qui engendre un manque d'unité dans l'aménagement. Faites des choix et accordez la priorité aux aires de circulation principales. Également, oubliez le jardin botanique dans votre cour!

3- Pas assez de ... :

Les plantes végètent, puisqu'il n'y a pas assez de terre; la pelouse brûle puisqu'elle se retrouve sur du remplissage. Les constructions bougent au fil des hivers, puisque les fondations sont inadéquates au niveau de l'excavation, par manque de concassé et insuffisance de compaction. Sans oublier, les plantes qui ne se retrouvent pas en quantité suffisante pour encadrer toutes les constructions, y compris la maison.

4-Ignorer l'environnement où se trouve le site :

Planter n'importe quoi, n'importe où. Il est nécessaire de tenir compte de l'environnement visuel et naturel. De plus, tenez compte des servitudes, des emprises et des réglementations de votre municipalité quant à l'implantation des constructions et des plantations.

5-Mauvaises plantes aux mauvais endroits :

Les plantes choisies sont plus ou moins rustiques et résistantes aux insectes et maladies. Certaines sont envahissantes ou à grand déploiement pour l'espace qu'on leur réserve. Tandis que d'autres ont trop ou pas assez de soleil et/ou trop ou pas assez d'eau, pour leurs besoins de croissance.

Régie
du bâtiment

Québec

#RBQ : 8352-651736

Tout droits réservés - Plani-paysage inc.
DESIGNER - PAYSAGISTE

www.planipaysage.com

Tél. : (514) 346-2915
(514) 292-2915

Paysagiste
CERTIFIÉ





6-Budget inadéquat :

Trop souvent, le budget alloué couvre à peine le coût des matériaux et des végétaux désirés. À cela doit s'ajouter le coût de la main-d'œuvre si vous confiez la réalisation à des professionnels. Étaler les travaux en étapes pour respirer un peu. Éviter les fausses économies des travaux temporaires.

7- Les constructions sont trop petites :

Il manque de place sur le patio pour le mobilier de jardin. On ne peut circuler aisément sur ce sentier. Les espaces de stationnement sont insuffisants pour garer deux voitures et assurer une circulation piétonne vers la porte d'entrée. Bref, lors de la planification des constructions il faut réfléchir aux dimensions afin d'assurer un aménagement fonctionnel.

8-Mauvaise orientation des constructions :

Un patio placé au nord ou à l'ombre de la maison n'est pas des plus confortables. On le distance de la maison et on l'encadre de végétaux afin d'apporter une ombre légère. De plus, on vérifie la provenance des vents dominants afin d'éviter d'implanter un coin repas ou repos dans cette zone.

9-Dans un ordre illogique :

Un cheminement logique est à suivre dans la réalisation des travaux : 1^{er} nivellement, réalisation des constructions, plantations d'arbres, ensuite des autres végétaux, mise en place du paillis et finalement le terrassement. Bref, tout doit débuter par l'utilisation de machineries et se terminer par les travaux manuels.

10- Obstruer l'accès vers l'arrière :

Une erreur fréquente consiste à obstruer l'accès vers l'arrière par différentes constructions ou plantations d'arbres, qui empêchent par la suite la machinerie de circuler, au moment d'aménager le terrain arrière. Ainsi, on se retrouve dans l'obligation de défaire ce qui est déjà fait.

Vous voulez en savoir davantage, il est possible de nous rejoindre via notre site internet au www.planipaysage.com De plus, vous pouvez consulter nos archives sous l'onglet **Chroniques**.

The footer banner has a light brown, textured background. In the center, it reads 'Tout droits réservés - Plani-paysage inc.' in a small, italicized font, followed by 'DESIGNER - PAYSAGISTE' in large, bold, red, sans-serif capital letters. Below this, the website 'www.planipaysage.com' is listed in a black, sans-serif font, followed by 'Tél. : (514) 346-2915' and '(514) 292-2915' in red, sans-serif font. On the left, the 'Régie du bâtiment Québec' logo is shown, including the text '#RBQ : 8352-651736' below it. On the right, the 'Paysagiste CERTIFIÉ' logo is shown, featuring a stylized fingerprint icon and the acronym 'APPQ' below it.